RCS : GUERET
Code greffe : 2301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GUERET atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00085
Numéro SIREN : 532 797 206
Nom ou dénomination : DIDIER CHAUSSECOURTE

Ce dépôt a été enregistré le 30/06/2017 sous le numéro de dépôt 570

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

cerfa N° 11085*18

Formulaire obligatoire (art. 53 A ou 302 *septies* A *bis* du Code Général des Impôts)

253064

N° 2031-SD (2016)

IMPÔT SUR LE REVENU
Bénéfices industriels et commerciaux

Exercice ouvert le 01/01/2016
et clos le 31/12/2016

Régime "simplifié d'imposition" ☑ ou "réel normal" ☐
Option pour la comptabilité super-simplifiée ☐ TVA ☐
Option pour le régime de la taxation au tonnage ☐
(cocher la ou les cases correspondantes)

DIDIER CHAUSSECOURTE SARL U

Identification du destinataire
15 Loubier
CTZ
23380 AJAIN

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du domicile de l'exploitant si elle est différente de l'adresse de la direction de l'entreprise :

Préciser :
l'ancienne adresse en cas de changement :

le téléphone : 05.55.62.38.93

Activités exercées (souligner l'activité principale) :
CHARPENTE COUVERTURE

Personn

	Col. 1	Col. 2
1		1 759
2		
a		
à déduire : quote-part des frais et charges correspondants ❶ ..... b		
revenus nets exonérés (a - b) c		
— Revenus soumis à l'impôt sur le revenu ..... d		Total c + d .....
3 Total		1 759
4 Bénéfice imposable (col. 1 - col. 2) ou Déficit déductible (col. 2 - col. 1) ❷		1 759

5 Plus-values

taxées selon les règles prévues pour les particuliers ❸
à court terme et à long terme exonérées ❽
à long terme imposables au taux de 16 % ❹
à long terme différée de 2 ans ❹ (art 39 *quindecies* I-1 du CGI)
dont plus-values à long terme exonérées (art. 151*septies* A du CGI) ❻

6 Exonérations et Abattements

Entreprise nouvelle art. 44 *sexies*	☐	ZRR art. 44 *quindecies*	☑	Autres dispositifs ❽	☐
art. 44 *octies* et 44 *octies* A	☐	Zone franche d'activités	☐	Jeune entreprise (JEI)	☐

Exonération ou abattement pratiqué ❼
sur les plus-values à long terme imposables au taux de 16 %
sur le bénéfice 18

Zone de restructuration de défense (art. 44 *terdecies*) ☐
Option crédit d'impôt outre-mer secteur productif (art. 244 *quater* W) ☐
Option crédit d'impôt outre-mer secteur logement social (art. 244 *quater* X) ☐

7 BIC non professionnels (2031 *Ter*-SD) ❾ a - BÉNÉFICE b - DÉFICIT c - PLUS-VALUE

8 Régime des sociétés de personnes ❿
Cadre réservé aux sociétés de personnes dont les associés sont des personnes morales soumises à l'impôt sur le revenu et d'autres à l'impôt sur les sociétés.

ATTENTION : toutes les entreprises soumises à un régime réel d'imposition en matière de résultats ont l'obligation de déposer leur déclaration de résultats et ses annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. La notice 2033-NOT-SD est accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique « Recherche de formulaires ».

CGA ☑ Viseur conventionné ☐
Nom, adresse, téléphone, télécopie :
GESTELIA LIMOUSIN
8 AVENUE D'AUVERGNE
MAISON DE L'ECONOMIE
05.55.51.95.23
23004 GUERET CEDEX

- Professionnel de l'expertise comptable :
- Conseil : C.G.A.I
- CGA : 8 AVENUE D'AUVERGNE MAISON DE L'ECONOMIE 23002 GUERET CEDEX
- N° d'agrément du CGA 102230

À LOUBIER le 21 juin 2017.
Signature et qualité du déclaran

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physique à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

Formulaire obligatoire
(art. 53 A ou 302 *septies* A *bis* du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LE REVENU

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2031-SD

N° 2031 *Bis*-SD
(2016)

Ce cadre ne concerne que les sociétés en nom collectif et assimilées, les sociétés en commandite simple, les sociétés en participation et les sociétés créées de fait qui n'ont pas opté pour le régime fiscal des sociétés de capitaux, les sociétés à responsabilité limitée et les sociétés en commandite simple de caractère familial ayant opté pour le régime fiscal des sociétés de personnes, ainsi que les groupements d'intérêt économique et les sociétés de copropriétaires de navires (art. 48-1 et 48-2 ann. III au CGI).
(Si ce cadre est insuffisant, joindre à la présente déclaration un état du même modèle)

Identification, adresse, qualité (associé, associé-gérant, etc.) des associés, personnes physiques ou morales ❶	BIC «B» ou BIC non professionnels «M» ❷	Quote-part du bénéfice ou du déficit ❸ à prendre en considération pour le calcul de la base d'imposition à l'impôt sur le revenu ou, éventuellement, à l'impôt sur les sociétés	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit
1	2	3	4
15 LOUBIER 23380 AJAIN	B	1 759	

Sociétés en commandite simple ❹ montant des bénéfices distribués aux commanditaires au cours de l'année _____

Cette rubrique ne concerne que les entreprises individuelles ❶, elle doit être remplie lorsque ces frais excèdent, par exercice : 3 000 € pour les cadeaux ou 6 100 € pour les frais de réception.

❶ Les autres entreprises doivent utiliser, le cas échéant, le relevé de frais généraux n° 2067-SD. Exercice 31/12/2016

Montant des :
- Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises).
- Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement.

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

RÉMUNÉRATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les D.A.D.S. et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2015, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A.
Ils doivent être, le cas échéant, majorés des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages .....

Montant des prélèvements financiers effectués à titre personnel au cours de l'exercice (*).....

PLUS-VALUES ACQUISES EN FRANCHISE D'IMPÔT

Nature des immobilisations non amortissables	Valeur réévaluée	Prix d'acquisition	Plus-value ❶

❶ Il convient de reporter chaque année le montant de la plus-value acquise en franchise d'impôt.

Détermination du résultat de l'exercice

	Bénéfice	Déficit	Plus-value
Locations meublées non professionnelles ou membres non professionnels de copropriétés de cheval de course ou d'étalon			
Résultat avant imputation des déficits antérieurs	à reporter case 7a	à reporter case 7b	à reporter case 7c

cerfa N° 10956 * 18
Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① **BILAN SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033 A-SD 2016

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise **DIDIER CHAUSSECOURTE SARL U** — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 15 Loubier CTZ 23380 AJAIN

SIREN 532797206

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 — Durée de l'exercice précédent * 12

Exercice clos le 31122016

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012	
		Autres *	014	416	016 416	
	Immobilisations corporelles *		028	33 066	030 25 101	7 965
	Immobilisations financières * (1)		040		042	
	Total I (5)		044	33 482	048 25 517	7 965
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	6 226	052	6 226
	STOCKS Marchandises *		060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070	
		Autres * (3)	072	953	074	953
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084		086	
	Charges constatées d'avance *		092	51	094	51
	Total II		096	7 230	098	7 230
	Total général (I+II)		110	40 711	112 25 517	15 194

PASSIF

			Exercice N 1 NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	7 500
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	
	Report à nouveau	134	-5 984
	Résultat de l'exercice	136	2 721
	Provisions réglementées	140	1 581
	Total I	142	5 818
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	24
	~~Avances et acomptes reçus sur commandes en cours~~	164	3 000
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	5 163
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 426)	172	1 190
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	9 376
	Total général (I + II + III)	180	15 194

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

N° 2033-A-SD – (SDNC-DGFiP) - Janvier 2016

cerfa N° 10957 * 18 ② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFiP N° 2033-B-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A *bis* du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise DIDIER CHAUSSECOURTE SARL U Néant ☐*

Exercice N clos le 31/12/2016 (1)

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209	210
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214
		Services *		217	218 — 73 499
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222 — 5 175
	Production immobilisée *				224
	Subventions d'exploitations reçues				226
	Autres produits				230
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232 — 78 673
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234
	Variation de stocks (marchandises) *				236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238 — 20 714
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240 — -627
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : – mobilier : ... – immobilier : ...)			242 — 33 719
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243 — 341)		244 — 341
	Rémunérations du personnel *				250 — 18 671
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252 — 31
	Dotations aux amortissements *				254 — 3 132
	Dotations aux provisions				256
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262 — 1
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)				264 — 75 983
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270 — 2 690
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	294 — 285
Produits exceptionnels (IV)		290 — 316		Charges exceptionnelles (VI)	300
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310 — 2 721

B – RÉSULTAT FISCAL

	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312 — 2 721	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316 — 17 511	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles *			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * 248	330	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprises nouvelles (44. *sexies*) 986		ZFU-TE (44. *octies* et *octies* A) 987		342 — 18 473
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. *septies*) 981		JEI (44. *sexies* A) 989		
	ZRD (44. *terdecies*) 127		ZRR (44. *quindecies*) 138 — 18 473		
Dont divers	ZFA (44. *quaterdecies*) 345		Investissements outre-mer 344		350
	Créance due au report en arrière du déficit 346				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 *decies*) 655				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfices col. 1 / Déficit col. 2	352 — 1 759	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356	
	Déficits antérieurs reportables * ... dont imputés sur le résultat :				360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfices col. 1 / Déficit col. 2	370 — 1 759	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

N° 2033-B-SD – (SDNC-DGFiP) – Janvier 2016

cerfa N° 10958 * 18 ③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFiP N° 2033-C-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A *bis* du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **DIDIER CHAUSSECOURTE SARL U**

Néant ☐*

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	416	412		414		416	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	17 070	442		444		446	17 070	
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460	15 000	462		464		466	15 000	
	Autres immobilisations corporelles	470	995	472		474		476	995	
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	33 482	492		494		496	33 482	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles		500	416	502		504		506	416
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	7 340	532	1 765	534		536	9 106
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550	13 633	552	1 367	554		556	15 000
	Autres immobilisations corporelles	560	995	562		564		566	995
TOTAL		570	22 385	572	3 132	574		576	25 517

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR)
(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
Fonds Commercial	Autres immob. incorporelles	Terrains	Constructions	Matériels et outillage
Install. Agenct. Aménagt.	Matériel de transport	Autres immob. corporelles	Immobilisations financières	
6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values Court terme * ⑤	Long terme 19 % ⑥	Long terme 15 % ou 16 % ⑦	Long terme 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
	Plus-values taxables à 19 % (1) 579			Régularisations 590		583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 *terdecies*)							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

N° 2033-C-SD – (SDNC-DGFiP) – Janvier 2016

cerfa
N° 10959 * 18
Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A *bis* du Code général des impôts)

DGFiP N° 2033-D-SD 2016

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : **DIDIER CHAUSSECOURTE SARL U** — Néant ☐*

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		600		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		630		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		642		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		652		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	1 0 2 2 3 0
Montant de la TVA collectée	374	8 589
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	9 242
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

N° 2033-D-SD – (SDNC-DGFiP) - Janvier 2016

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

cerfa N° 11483 * 17

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

⑤

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE : DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS

DGFiP N° 2033-E-SD 2016

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Exercice ouvert le : 01/01/2016 et clos le : 31/12/2016 Durée en nombre de mois 12 — Néant ☐*

DIDIER CHAUSSECOURTE SARL U

I - Production de l'entreprise		
Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	73 499
Production stockée	111	5 175
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Autres produits de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	78 673
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers		
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121	
Variation de stocks (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	20 714
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145	-627
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	29 879
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	1
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	49 967
III - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée TOTAL 1 – TOTAL 2	137	28 706
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur le 1329-DEF-SD)	117	

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD, alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD).

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020	☐	
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022	73 499
Période de référence	024	01/01/2016	160 31/12/2016
Date de cessation			186 / /

V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs		
Effectifs moyens du personnel * :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisées déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

cerfa N° 11622 * 16 ⑥

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'annexe III au C G I)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F-SD 2016

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1)

Néant ☐ *

Exercice clos le 31/12/2016

SIREN : 797206000

Dénomination de l'entreprise : DIDIER CHAUSSECOURTE SARL U

Adresse (voie) : 15 Loubier

Code postal : 23380 Ville : AJAIN

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	901	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	901	300

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique : Dénomination :

N° SIREN (si société établie en France) : % de détention : Nb de parts ou actions :

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique : Dénomination :

N° SIREN (si société établie en France) : % de détention : Nb de parts ou actions :

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique : Dénomination :

N° SIREN (si société établie en France) : % de détention : Nb de parts ou actions :

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique : Dénomination :

N° SIREN (si société établie en France) : % de détention : Nb de parts ou actions :

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) : MONSIEUR Nom patronymique : CHAUSSECOURTE Nom(s) : DIDIER

Nom marital : % de détention : 100 Nb de parts ou actions : 300

Naissance : Date : 26/06/1969 N° Département : 76 Commune : ELBEUF Pays : FRANCE

Adresse : N° : 15 Voie : LOUBIER

Code Postal : 23380 Commune : AJAIN Pays : FRANCE

Titre (2) : Nom patronymique : Nom(s) :

Nom marital : % de détention : Nb de parts ou actions :

Naissance : Date : N° Département : Commune : Pays :

Adresse : N° : Voie :

Code Postal : Commune : Pays :

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

N° 2033-F-SD – (SDNC-DGFiP) - Janvier 2016

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M. pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

cerfa N° 11623 * 16 ⑦

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFiP N° 2033-G-SD 2016

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le 31/12/2016

SIREN 532797206

Dénomination de l'entreprise DIDIER CHAUSSECOURTE SARL U

Adresse (voie) 15 Loubier

Code postal 23380 Ville AJAIN

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : 905

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD

LIASSE FISCALE – ANNEXE

Relevé des Charges à payer

Désignation de l'entreprise : DIDIER CHAUSSECOURTE SARL U
Date de clôture de l'exercice : 31/12/2016

INTERET COURUS SUR EMPRUNTS

INTERET COURUS AGIOS DE DECOUVERT

INTERET COURUS COMPTES COURANTS D'ASSOCIES

~~FACTURE FOURNISSEURS NON PARVENUES~~

Fournisseurs d'achats
Fournisseurs de sous-traitance
Electricité
Crédit bail
Locations
Charges locatives
Assurances
Honoraires
Téléphone
Cotisations centre de gestion
Fournisseurs d'immobilisations
Fournisseurs divers
Fournisseurs intérêts courus

TOTAL :

CHARGES A PAYER : ETAT

Taxe d'apprentissage
CFE,CVAE
Taxe sur les salaires
Taxe formation continue
Participation à l'effort de construction
Taxes foncières
Taxe sur le véhicules de société
Taxe locale d'equipement
Taxes diverses
Dettes Provisionnées pour charges fiscales sur congés payés

TOTAL :

CHARGES A PAYER : PERSONNEL

Dettes provisionnées pour congés à payer
Dettes provisionnées pour participation des salariés
~~Autres charges à payer~~ ~~764~~

TOTAL : ~~764~~

CHARGES A PAYER : ORGANISMES SOCIAUX

Sécurité sociale
Caisse de congés payés
Caisse de retraite
Assedic
Organic
Provision cotisations sociales exploitant
Charges sociales sur congés à payer
Autres organismes sociaux

TOTAL :

CHARGES A PAYER DIVERSES

TOTAL DES CHARGES A PAYER 764

Didier CHAUSSECOURTE
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 15 Loubier
23380 AJAIN
532797206 RCS Guéret

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Le soussigné Didier CHAUSSECOURTE, associé unique et gérant de la société Didier CHAUSSECOURTE, a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2016, l'activité de la Société a été la suivante :

Après l'embellie enregistrée au cours de l'année 2015, l'activité de notre société s'est amoindrie en 2016.

En effet, notre chiffre d'affaires ressort à 73 498.53 euros soit une baisse de 5.11%.

Dans le même temps, notre marge brute globale est de 58 586 euros soit un taux de marge en progression notable de 4 points malgré les tensions enregistrées au niveau tarifaire.

Cette marge a été impactée par les éléments comptables suivants.

Nos charges de focntionnement sont de 33 719 euros soit une progression de 7 789 euros sous l'influence des entretiens et réparations du matériel de transport ainsi que suite l'emploi de personnel intérimaire.

Nos impôts et taxes sont de 341 euros (stables).

Nos charges de personnel sont de 18 702 euros soit une baisse de 14%.

Au regard de ces éléments notre performance commerciale et de 7% (-1 point) avec un excédent brut d'exploitation de 5 824 euros.

Après amortissements, notre résultat d'exploitation est de 2 690 euros et au final, notre résultat net est bénéficiaire de 2 721 euros.

En termes financiers, notre marge nette est de 3%. Notre trésorerie est faible.

La santé économique de la société est à surveiller.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2016, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2017 sont les suivants :

Le développement de l'activité mais aussi l'accroissement de notre rentabilité sont les deux priorités de l'année 2017.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires s'est élevé à 73 498,53 euros contre 77 458,04 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -5,11%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 5 174,63 euros contre 0,66 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 783934,84%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 20 087,51 euros contre 23 471,24 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -14,41%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 33 718,57 euros contre 25 929,68 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 30,03%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 341,00 euros contre 335,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,79%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 18 671,37 euros contre 21 681,50 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -13,88%.

Le montant des charges sociales s'élève à 30,75 euros contre 20,39 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 50,80%.

L'effectif salarié moyen s'élève à 0,00 contre 0,00 pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 3 132,08 euros contre 4 765,41 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -34,27%.

Le montant des autres charges s'élève à 1,41 euros contre 0,04 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 3425,00%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 75 982,69 euros contre 76 203,26 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -0,28%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 2 690,47 euros contre 1 255,44 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 114,30%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -285,34 euros (-251,49 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 2 405,13 euros contre 1 003,95 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 139,56%.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de 316,13 euros contre 316,13 euros pour l'exercice précédent, l'exercice clos le 31 décembre 2016 se traduit par un bénéfice de 2 721,26 euros contre un bénéfice de 1 320,08 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 106,14%.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 2 721,26 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	2 721,26 euros
Absorption des pertes antérieures	2 721,26 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 5 818,08 euros.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE

Aucune convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Fait à AJAIN
Le 21 juin 2017

Didier CHAUSSECOURTE
Associé Unique et Gérant

Didier CHAUSSECOURTE
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 15 Loubier
23380 AJAIN
532797206 RCS Guéret

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 21 JUIN 2017

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 2 721,26 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	2 721,26 euros
Absorption des pertes antérieures	2 721,26 euros

Certifié conforme
La Gérance